

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quinze, le 27 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 avril 2015

PRÉSENTS :

Titulaires :

Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Denise GIROU représente Bertrand CAGNIART, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Annie MARTY représente Jean-Marie SALVETAT, Philippe VIEILLEFOSSE représente Claude MALAURIE, Pierre VITREBERT représente Alexandra DUMAS, Jean-Claude COSSART représente Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD, Marc CHAPON représente Laurent MONTEIL.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORCE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Bernard DURAND, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Vote du CA et du Compte de Gestion du budget SPANC Causses et Vézère

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter le Compte Administratif 2014 du budget annexe SPANC de Causses et Vézère, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	2 725,95	0,00	0,00	0,00	2 725,95
Opérations de l'exercice	13 000,00	10 739,00	0,00	0,00	13 000,00	10 739,00
Totaux	13 000,00	13 464,95	0,00	0,00	13 000,00	13 464,95
Résultats de clôture	0,00	464,95	0,00	0,00	0,00	464,95
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	13 000,00	13 464,95	0,00	0,00	13 000,00	13 464,95
Résultats définitifs	0,00	464,95	0,00	0,00	0,00	464,95

Et d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier dont les écritures sont conformes au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Administratif 2014 du budget annexe SPANC de Causses et Vézère et le compte de gestion établi par le Trésorier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 28/04/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20150427-DE2015020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2015